

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
Séance du 31 mars 2026**

*République Française
Commune de La Grande Paroisse
Seine et Marne*

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 24 mars 2026 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

Sur les 23 membres du conseil municipal, 23 votants.

21 étaient présents : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, **Maire**, Laurence SIMON, Serge COURROUX, Joëlle CROCHET, Jean-Luc EVEN, Danièle MARTINET CONTANT, Jean RIFFAUD, **adjoints**, Jibraïl AMRI, Dimitri ARNOULD, Malory AUMONT, Doris BERDUGO, Dayana CHEDEMBRUM, Jean-Claude GALLOIS, Axelle GINEAU, Emilie GIRAUD, Emmanuel LABADILLE, Simon LESIMPLE, Vincent ROCHER, Adeline SALGUEIRO VIDAL, Sylvie SIMOES, Amélie WILM, **conseillers municipaux**.

2 étaient absents représentés : Fabrice AUBERT par Jean Riffaud, Sandrine GERIN par Adeline Salgueiro Vidal.

Mme Danièle MARTINET CONTANT a été désignée secrétaire de séance.

DEL202608 : DESIGNATION DES MEMBRES DU SIVOS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5212-6 et suivants,

Considérant l'article 5 des statuts du SIVOS portant à 7 le nombre de délégués pour la commune de La Grande Paroisse,

1. Par 23 voix Pour, désignent tour à tour, Mmes Laurence SIMON, Sylvie SIMOES, Axelle GINEAU, Malory AUMONT, Emilie GIRAUD et MM Dimitri ARNOUD et Emmanuel LEDOUX, ayant obtenus la majorité absolue, élus au SIVOS.
2. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.
3. D'adresser ampliation de la présente délibération au Contrôle de Légimité de Seine et Marne.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à La Grande Paroisse, le 1^{er} avril 2026.

**La secrétaire de séance,
Danièle MARTINET CONTANT**



Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Emmanuel LEDOUX**

